MÉTROPOLE DU GRAND PARISE NON À LA RÉGRESSION, OUI AU DÉVELOPPEMENT DE SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ!

LA FSU TERRITORIALE

es gouvernements se succèdent, la réforme territoriale, elle, continue. Après la réduction du nombre de régions, la mise en place de 15 puis de 22 métropoles, il est annoncé maintenant la disparition des départements au sein des métropoles les plus importantes.

Concernant celle du Grand Paris, le Président de la République a estimé le projet au milieu du gué et a déclaré vouloir « aboutir à une organisation stabilisée et efficace ». Comment interpréter les propos d'Emmanuel Macron? Cette métropole souffrirait-elle de problèmes de gouvernance ou de défauts à l'allumage?

Macron a annoncé par ailleurs cette année, 300 millions d'euros de crédits en moins pour les collectivités territoriales, en attendant, pour les années à venir, 13 milliards d'euros de baisse des dotations.

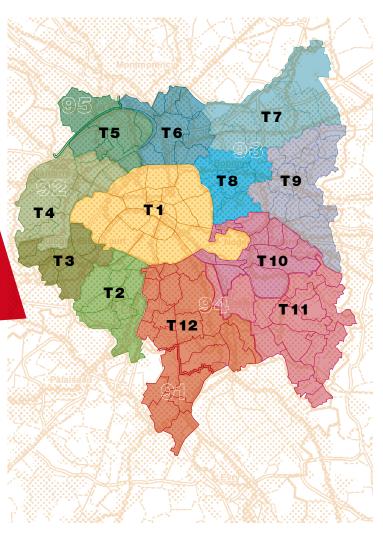
Moins de moyens financiers = moins de services publics, moins d'aides aux plus fragiles, mais + d'inégalités et de violences dans les rapports sociaux.

En fait, depuis des années, c'est la même logique : imposer des économies budgétaires en instaurant une politique d'austérité sous prétexte de compétition internationale, de production de richesses, de simplification administrative.

CETTE LOGIQUE AUSTÉRITAIRE, LA POPULATION A TOUT À Y PERDRE :

Sans mesurer l'impact d'une métropolisation à marche forcée; que vont devenir les 76 crèches gérées actuellement par le Conseil départemental du Val-de-Marne? Ou les 55 crèches gérées par la Seine-Saint-Denis? La restauration scolaire dans les collèges, vraie manne financière ne risque-t-elle pas d'être dévolue, comme dans les Hauts-de-Seine, aux grands groupes de restauration industrielle?





Quel avenir par exemple pour les services sociaux des Hauts-de-Seine si ce département et celui des Yvelines mènent jusqu'au bout leur projet de fusion? qui assurera l'entretien et l'animation des parcs départementaux?

Quelle cohérence entre la Ville de Paris, collectivité territoriale qui garderait les compétences départementales, et le reste de la métropole?

Malgré l'esprit de cette réforme et dans une société où les inégalités sont de plus en plus importantes, au lieu de partir des besoins de la population, on ne considère que le coût des services publics, mais pas leur nécessité!

La Cour des Comptes chiffre toujours le coût des services et de leurs agents, mais jamais leur utilité sociale et économique!

Qu'il s'agisse d'Éducation, de santé, de transport, de logement... et de bien d'autres dépenses publiques, il s'agit là d'investissements qui participent à la création des richesses dans notre pays, à son rayonnement, et non d' un gaspillage qu'il conviendrait sans cesse de dénoncer. Il est nécessaire de continuer d'agir pour garantir la justice sociale, l'égalité d'accès aux droits, la cohésion des territoires, y compris ceux d'outre-mer, et pour relever les défis économiques, sociaux, écologiques et technologiques! Nous voyons bien à quoi aboutit la recherche de la seule rentabilité financière des services publics : fermeture d'hôpitaux, de bureaux de poste, de centres de sécurité sociale, de centres de planification familiale, de lignes ferroviaires, trains et métros en mauvais état, privatisation de l'eau, de l'assainissement...

Résultat : des services moins développés ou saturés, plus chers et plus éloignés de la population.

Dans les collectivités territoriales aussi, on privatise et on soustraite: nettoyage des locaux, maintenance des bâtiments, restauration collective, prestations informatiques... courrier, accueil dans les bâtiments administratifs comme dans le 92! Pendant ce temps, les conditions de travail des agents publics se dégradent continuellement: nouveau blocage des salaires, précarisation des emplois, non-renouvellement des contrats des agents contractuels, management aux logiques financières...

Quant à la Démocratie, on repassera!

Aucune consultation, aucune concertation avec les citoyens-nes, les forces vives, les agents et les usagers.

Le gouvernement et les élus locaux ne doivent pas décider sans nous.

LA FSU REVENDIQUE
DE FAIRE LE BILAN
DES PREMIÈRES ÉTAPES
DE LA RÉFORME TERRITORIALE,
ET DE PARTIR DE L'ANALYSE
DES BESOINS SOCIAUX
POUR DÉTERMINER L'AVENIR
DES SERVICES PUBLICS
ET DE SES AGENTS.



EXIGEONS ENSEMBLE:

UN AVENIR POUR LES SERVICES PUBLICS!

DES CONDITIONS DE TRAVAIL RESPECTUEUSES DES AGENTS!

UNE ORGANISATION TERRITORIALE JUSTE FISCALEMENT,

ÉQUITABLE SOCIALEMENT, DÉMOCRATIQUE TOUT SIMPLEMENT!



LA FSUTERRITORIALE CONTACT: WWW.snuter-fsu.fr